

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REGION AUVERGNE
CLERMONT-FERRAND

PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME : LES LAURÉATS AUVERGNE DE L'APPEL A PROJETS DE LA FONDATION SNCF

L'illettrisme a été déclaré Grande cause nationale 2013 par le Premier ministre. Une décision qui donne tout son sens à l'engagement de la Fondation SNCF. Dans le cadre de son appel à projets national « Entre les lignes », la Fondation SNCF a récompensé six associations en Auvergne qui œuvrent pour la prévention de l'illettrisme.

Sur les onze dossiers candidats en Auvergne, six projets seront soutenus avec une dotation de 12 000 € : quatre projets dédiés à la petite enfance (2 à 6 ans) et deux projets concernant « les années collège » (10 à 15 ans).

LES ASSOCIATIONS LAURÉATES :

Pour les 2-6 ans :

- **Les Globes Trotteurs**, présenté par l'UDAF Haute-Loire : « La cuisine dans tous ses états », un projet original qui part de recettes pour se familiariser avec l'écrit.
- **Lire à loisirs**, présenté par le Centre Social et Culturel d'Arpajon-sur-Cère, Cantal, : « Une malle pédagogique pour donner envie de lire ».
- **Entrelacs 1**, présenté par la Compagnie de dance AXOTOLT : « Apprentissage gestuel d'albums », lien entre le mot et le corps, Communauté de Communes Les Cheires, Puy de Dôme.
- **La boîte à conte**, présenté par les Francas du Puy-de-Dôme : « Une boîte à conte et une mappemonde pour voyager au pays de la lecture », dans l'agglomération de Clermont-Ferrand.

Pour les 10-15 ans :

- **Lire pour écrire, écrire pour lire**, présenté par le CRI Auvergne : « Création d'un blog à partir des centres d'intérêts de jeunes », travail sur la lecture par les nouvelles technologies sur Arpajon-sur-Cère et Aurillac.
- **Escales littéraires**, présenté par l'association LE TRANSFO: « Défi lecture en lycée professionnel » sur l'Auvergne.

| |
|--|
| <p>SERVICE DE PRESSE SNCF AUVERGNE VINAGRE-ROCCA Blandine – 04 63 66 37 32 blandine.vinagre-rocca@sncf.fr</p> |
|--|

UN JURY 100 % RÉGIONAL :

Pour sélectionner ces initiatives, un jury composé d'experts auvergnats a délibéré le 18 mars 2013. Cet ancrage régional a permis d'évaluer les dossiers au regard des enjeux locaux de la prévention de l'illettrisme.

Les membres du jury :

- Madame Dominique JOUANNET, Correspondante Académique Illettrisme
- Madame Catherine GAUMET, Chef de Service Sport, Vie Associative au Conseil Régional d'Auvergne
- Madame Sylvie MARTIN, Chargée de Mission Illettrisme DRJSCS
- Madame Aude VAN HAERINGEN, Directrice de la Médiathèque Départementale
- Monsieur Julien COLIN, Assistant de Conservation Médiathèque Hugo Pratt
- Monsieur Max BENELHADJ, de l'Association des Bibliothèques du Livradois Forez
- Madame Sylvie JOLIVET, journaliste
- Madame Guylaine FRUCHON, Directrice aux Affaires Territoriales SNCF Auvergne Bourgogne Ouest.

Sur l'ensemble du territoire, la Fondation SNCF a reçu **496 dossiers de candidature**. Une dotation de 600 000 euros viendra récompenser les lauréats suite aux jurys régionaux.

L'ILLETTRISME, GRANDE CAUSE NATIONALE 2013

“Non, l'illettrisme n'est pas une fatalité.” Marie-Thérèse Geffroy, présidente du conseil d'administration de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) donne le ton de la mobilisation qui commence.

L'illettrisme est la situation d'une personne qui a été scolarisée en France, mais qui ne maîtrise pas suffisamment la lecture, l'écriture, voire le calcul, pour être autonome dans des situations simples de la vie quotidienne. Le problème touche 2 500 000* personnes âgées de 18 à 65 ans en France (dont 225 000 jeunes de 18 à 25 ans), soit 7 %* de la population.

La solution ? Réapprendre en revenant aux formations de base. Et aussi prévenir le phénomène dès la petite enfance en agissant auprès des populations fragiles.

Le précieux label va donner une visibilité maximum à cette cause, permettre de **“sensibiliser les Français à un problème méconnu et sous-estimé”** comme l'a souhaité le Premier ministre, et faire émerger de nouvelles initiatives.

Pour la Fondation SNCF, active dans la Prévention de l'illettrisme, c'est la reconnaissance d'un engagement majeur depuis 2009 aux côtés de l'ANLCI et d'experts reconnus tel que le linguiste Alain Bentolila.

Résultats à la clé : 5 appels à projets “Entre les lignes”, 600 associations soutenues, 4 partenariats avec des réseaux associatifs nationaux – AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville), Agence Quand les livres relient, APFEE (Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école), Lire et faire lire - et 1 million d'euros par an.

Découvrez l'action de la Fondation SNCF en vidéo sur fondation-sncf.org
A suivre sur anlci.gouv.fr



**Enquête Information et Vie Quotidienne réalisée par l'INSEE en partenariat avec l'ANLCI 2011/2012*

L'APPEL A PROJETS « ENTRE LES LIGNES »

La Fondation SNCF soutient les associations qui œuvrent pour prévenir l'illettrisme partout en France. L'appel à projets lancé chaque année, en partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI), permet de faire émerger des initiatives pertinentes à deux étapes déterminantes.

- La petite enfance (2-6 ans), avec des projets qui font aimer les mots et les livres sur un mode ludique en favorisant l'implication des parents pour un effet durable.
- L'adolescence (10-15 ans), avec des projets qui consolident les savoirs de base, libèrent l'expression et la créativité, à l'âge habituel du repli ou du désintérêt.

LA FONDATION SNCF

Créée en 1995, la Fondation SNCF a pour mission d'aider les jeunes à se construire un avenir. Elle intervient sur trois axes : prévenir l'illettrisme, vivre ensemble et entreprendre pour la mobilité. Elle agit en région en s'appuyant sur un réseau de 23 correspondants. En 2012, la Fondation SNCF a soutenu plus de 500 projets. www.fondation-sncf.org